

II. Déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. **Chez Auto-école Driving votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.**

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Elles se trouvent dans votre livret d'apprentissage remis lors de votre inscription.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

1. Evaluation de départ

Au préalable à la formation, une évaluation de départ permettant d'évaluer vos compétences sur la partie pratique est obligatoire :

L'évaluation de départ permet d'évaluer vos compétences sur la partie pratique : Elle se compose d'un questionnaire (connaissances, motivation, auto-efficacité), de test psycho-technique et d'analyse de situation de conduite.

Les aptitudes évaluées sont les suivantes :

- l'expérience de la conduite
- les connaissances du véhicule
- l'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- la compréhension et la mémoire
- la perception visuelle
- la recherche d'indices
- l'émotivité
- le temps de réaction
- la coordination main-regard
- Evaluation des vitesses et des distances

L'évaluation se fait sur un simulateur et dure environ 45 minutes. Un exemplaire est remis à l'élève.

Suite aux évaluations, une proposition de volume de formation pratique est présentée à l'élève.

2. Choix de la formule

Une fois le test d'évaluation terminé, vous devez choisir votre formule, plusieurs options s'offrent à vous :

- Formule B AAC à partir de 15 ans
- Formule B Conduite supervisée à partir de 16 ans
- Formule B Traditionnelle à partir de 16 ans

Notre référent élève sera disponible pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller sur le choix de la formule.

3. Parcours filière AAC



La conduite accompagnée permet d'avoir une expérience de conduite avec un accompagnateur avant l'obtention du passage du permis de conduire. Elle favorise une conduite sûre et responsable et un meilleur taux de réussite à l'examen du permis de conduire.

L'inscription

L'inscription peut se faire à partir de 15 ans, elle a lieu une fois le test d'évaluation effectué et la formule choisie. Le contrat est signé par les deux parties. La secrétaire remet tous les documents pédagogiques nécessaires à la formation. La formation théorique peut commencer (préparation au code de la route).

La formation théorique : La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Chez Auto-école Driving les cours de code se déroulent en salle sous plusieurs formes :

- En salle avec des test en libre service aux horaires du bureau (heure fixe) corrections automatiques.
- En ligne sur East-test questions et corrections automatiques.

La formation théorique est axée sur 9 thèmes (voir programme) et les compétences attendues sont :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

L'EXAMEN THÉORIQUE

Chez Auto-école Driving l'inscription à l'examen chez un opérateur est programmé une fois que l'élève à une courbe de progression qui a atteint moins de 5 fautes, l'élève peut alors commencer les heures de conduite en alternance.

L'opérateur privé : « la poste code » se situe à 5 minutes de l'auto-école, une fois votre inscription validée par l'Auto-école Driving, votre convocation vous sera remise en main propre avec la date, l'horaire et le lieu de votre examen.

La formation pratique initiale : le nombre d'heures pratique est déterminé en fonction de votre test d'évaluation (au minimum 20 heures).

La formation pratique est un moment essentiel de la formation, elle va vous permettre de comprendre les enjeux d'une conduite sûre et responsable.

Chez Auto-école Driving la formation pratique peut commencer une fois que l'élève a programmé sa date d'examen théorique. Un enseignant lui est attribué en fonction de son planning, celui-ci le suivra pendant toute sa formation.

- La formation pratique porte sur 4 compétences à atteindre :
 - Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Théorie de la pratique
- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont à votre écoute tout au long de la formation. Il est essentiel d'être à l'aise avec son enseignant et de suivre une progression. Le planning des heures de conduite se fait au secrétariat, il est important que les heures de conduite soient régulières (environ 3 heures par semaine). L'élève doit venir en forme aux leçons de conduite afin d'optimiser sa formation.

L'élève doit apporter son livret d'apprentissage.

Le rendez-vous préalable

Une fois votre formation pratique initiale terminée, vous allez pouvoir partir en conduite accompagnée. Avant cela, vous devez faire le rendez-vous préalable.

Chez Auto-école Driving ce rendez-vous permet de faire le point avec votre accompagnateur avant la phase de conduite accompagnée, il dure deux heures.

Lors de ce rendez-vous, votre enseignant va pouvoir répondre à toutes les questions de votre accompagnateur et le conseiller pour vous accompagner au mieux. Ce rendez-vous se décompose de 1h30 en véhicule et de 30 minutes au bureau.

La conduite accompagnée

Chez Auto-école Driving la phase de conduite avec votre accompagnateur dure 1 an minimum. Elle est ponctuée de 2 rendez-vous pédagogiques, l'un après avoir parcouru 1500 km et l'autre après avoir parcouru 3000 km.

Les rendez-vous pédagogiques durent 3 heures : 1h en véhicule avec vous et votre accompagnateur et deux heures en salle en groupe où votre enseignant abordera un thème de sécurité routière (vitesse, produits psycho-actifs, fatigue et attention, l'assurance).

Les deux rendez-vous sont obligatoires, ils permettent de faire le point sur votre progression.

L'examen blanc

A l'issue du dernier rendez-vous pédagogique, votre enseignant vous propose un examen blanc. Celui-ci permet d'évaluer votre niveau et de vous proposer une date d'examen au permis B.

Celui-ci peut-être passé à partir de 17 ans.

Chez Auto-école Driving l'examen blanc est mené par un autre enseignant, il se déroule une fois que les 4 compétences sont acquises.

4. Parcours filière conduite supervisée

La conduite supervisée permet d'acquérir une expérience de conduite avec un accompagnateur avant le passage de l'examen du permis de conduire

Elle permet à l'élève de consolider les compétences acquises lors de sa formation à l'auto-école et d'arriver avec plus d'expérience à l'examen du permis de conduire.

L'inscription

L'inscription peut se faire à partir de 16 ans, elle a lieu une fois le test d'évaluation effectué et la formule choisie. Le contrat est signé par les deux parties. La secrétaire remet tous les documents pédagogiques nécessaires à la formation. La formation théorique peut commencer (préparation au code de la route)

La formation théorique : La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Chez Auto-école Driving les cours de code se déroulent en salle sous plusieurs formes :

- En salle avec des test en libre service aux horaires du bureau (heure fixe) corrections automatiques.
- En ligne sur East-test questions et corrections automatiques.

La formation théorique est axée sur 9 thèmes (voir programme) et les compétences attendues sont :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

L'examen théorique

Chez Auto-école Driving l'inscription à l'examen chez un opérateur privé est faite pour vous une fois que l'élève à une courbe de progression qui a atteint moins de 5 fautes, l'élève peut alors commencer les heures de conduite en alternance.

L'opérateur privé : « la poste code » se situe à 5 minutes de l'auto-école, une fois votre inscription validée par l'Auto-école Driving, votre convocation vous sera remise en main propre avec la date, l'horaire et le lieu de votre examen.

La formation pratique initiale : le nombre d'heures pratique est déterminé en fonction de votre test d'évaluation (au minimum 20 heures).

La formation pratique est un moment essentiel de la formation, elle va vous permettre de comprendre les enjeux d'une conduite sûre et responsable.

Chez Auto-école Driving la formation pratique peut commencer une fois que l'élève a programmé sa date d'examen théorique. Un enseignant lui est attribué en fonction de son planning, celui-ci le suivra pendant toute sa formation.

- La formation pratique porte sur 4 compétences à atteindre :
 - Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Théorie de la pratique
- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont à votre écoute tout au long de la formation. Il est essentiel d'être à l'aise avec son enseignant et de suivre une progression. Le planning des heures de conduite se fait au secrétariat, il est important que les heures de conduite soient régulières (environ 3 heures par semaine). L'élève doit venir en forme aux leçons de conduite afin d'optimiser sa formation.

L'élève doit apporter son livret d'apprentissage.

Le rendez-vous préalable

Une fois votre formation pratique initiale terminée, vous allez pouvoir partir en conduite supervisée. Avant cela, vous devez faire le rendez-vous préalable.

Chez Auto-école Driving ce rendez-vous permet de faire le point avec votre accompagnateur avant la phase de conduite supervisée, il dure deux heures.

Lors de ce rendez-vous, votre enseignant va pouvoir répondre à toutes les questions de votre accompagnateur et le conseiller pour vous accompagner au mieux. Ce rendez-vous se décompose de 1h30 en véhicule et de 30 minutes au bureau.

Il est indispensable que votre accompagnateur soit présent avec l'accord préalable de son assurance afin de vous couvrir lors de la période de conduite supervisée.

La conduite supervisée

Chez Auto-école Driving la phase de conduite supervisée avec votre accompagnateur dure le temps nécessaire à l'acquisition d'une conduite autonome en toute sécurité

Le bilan de conduite

Chez Auto-école Driving ce bilan dure 1 heure, il est mené par votre enseignant, il permet d'observer votre progression et de vérifier votre aptitude à vous présenter à l'examen du permis de conduire

L'examen blanc

A l'issue du bilan, votre enseignant vous propose un examen blanc. Celui-ci permet d'évaluer votre niveau et de vous proposer une date d'examen au permis B.

Celui-ci peut-être passé à partir de 18 ans.

Chez Auto-école Driving l'examen blanc est mené par un autre enseignant, il se déroule une fois que les 4 compétences sont acquises.

5. Parcours filière traditionnelle

L'inscription

L'inscription peut se faire à partir de 16 ans, elle a lieu une fois le test d'évaluation effectué et la formule choisie. Le contrat est signé par les deux parties. La secrétaire remet tous les documents pédagogiques nécessaires à la formation. La formation théorique peut commencer (préparation au code de la route)

La formation théorique : La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Chez Auto-école Driving les cours de code se déroulent en salle sous plusieurs formes :

- En salle avec des test en libre service aux horaires du bureau (heure fixe) corrections automatiques.
- En ligne sur East-test questions et corrections automatiques.

La formation théorique est axée sur 9 thèmes (voir programme) et les compétences attendues sont :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

L'examen théorique

Chez Auto-école Driving l'inscription à l'examen chez un opérateur privé est faite pour vous une fois que l'élève à une courbe de progression qui a atteint moins de 5 fautes, l'élève peut alors commencer les heures de conduite en alternance.

L'opérateur privé : « la poste code » se situe à 5 minutes de l'auto-école, une fois votre inscription validée par l'Auto-école Driving, votre convocation vous sera remise en main propre avec la date, l'horaire et le lieu de votre examen.

La formation pratique initiale : le nombre d'heures pratique est déterminé en fonction de votre test d'évaluation (au minimum 20 heures).

La formation pratique est un moment essentiel de la formation, elle va vous permettre de comprendre les enjeux d'une conduite sûre et responsable.

Chez Auto-école Driving la formation pratique peut commencer une fois que l'élève a programmé sa date d'examen théorique. Un enseignant lui est attribué en fonction de son planning, celui-ci le suivra pendant toute sa formation.

- La formation pratique porte sur 4 compétences à atteindre :
 - Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Théorie de la pratique
- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont à votre écoute tout au long de la formation. Il est essentiel d'être à l'aise avec son enseignant et de suivre une progression. Le planning des heures de conduite se fait au secrétariat, il est important que les heures de conduite soient régulières (environ 3 heures par semaine). L'élève doit venir en forme aux leçons de conduite afin d'optimiser sa formation.

L'élève doit apporter son livret d'apprentissage.

L'examen blanc

Une fois votre formation initiale terminée et les 4 compétences acquises, votre enseignant vous propose un examen blanc.

Chez Auto-école Driving l'examen blanc est mené par un autre enseignant, celui-ci évalue les axes de progression et vous propose une date d'examen.